

CONVOCAATION

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira dans la salle d'apparat :

Le vendredi 11 juin 2021 à 18h30

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
R.MICHAUT



ORDRE DU JOUR

- Location voiture Kangoo
- chèque Cityane
- Elections départementales et régionales 20 et 27 juin 2021

Questions diverses

- Modification des Tarifs de la Salle à compter du 1er août 2021.
- départ de l'employé des postes - Retraite -

En raison de crise sanitaire la réunion a lieu en huis clos

SEANCE DU 11 JUIN 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le onze juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de MAISSEMY, légalement constitué se réunit sous la présidence de Mme Régine MICHAUT, le Maire.

Etaient présents : Mesdames Catherine DUBOIS, Viviane FATOUX, Roselyne DECROIX, Karine POURPLANCHE, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Jean-Michel DUPIRE, Freddy LAMOUREUX

Absents excusés : Monsieur Gaëtan HOUSSIN donne une procuration à Madame Catherine DUBOIS et Monsieur Hubert DELALIEU donne une procuration à Monsieur Jean-Michel DUPIRE

Secrétaire de séance : Madame Catherine DUBOIS

Madame le Maire fait lecture de l'ordre du jour et fait signer le registre de la dernière réunion de conseil

1. Location voiture Kangoo

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de location de voiture « Kangoo » pour 5 ans entretien compris d'une somme de 291,76€ HT par mois.

Après en avoir délibéré, le conseil vote POUR à l'unanimité des membres présents.

2. Chèque Citycare

Pour l'encaissement d'une prime « Citoyens sauveteurs » de part de Citycare, auprès de qui nous avons souscrit un contrat pour le défibrillateur placé en salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote POUR à l'unanimité des membres présents.

3. Elections départementales et régionales 20 et 27 juin 2021

Confirmation des horaires et postes occupés

Questions diverses

✚ ***Salle polyvalente Dominique TREPANT :***

- 180€ pour les résidents (week-end)
- 280€ pour les non résidents (week-end)

Pour une journée en semaine (impossible le vendredi, samedi et dimanche)

- 70€ pour les résidents
- 110€ pour les non-résidents

La salle de la bibliothèque très peu louée sera réservée aux associations et lors des locations, prêtée gratuitement pour mettre les enfants au calme si besoin.

Lors des enterrements de nos maissemiacois : si l'enterrement a lieu à Maissemy (église ou au cimetière) gratuite de location pour une durée de 6 heures.

La salle polyvalente leur sera accessible de 10h à 16h pour une réunion avec la famille ou les amis et connaissances.

Adoptée à l'unanimité.

- ⊕ Retraite de l'employé des postes : les conseillers lui exprimeront leur reconnaissance pour ses services et sa gentillesse lors de toutes ces années ou il est passé dans notre village le samedi 12 juin 2021 à 10h.
- ⊕ Nouvelle association à Maissemy « les amis d'O'SHEANN » Association des musiciens dont le siège social est 1, rue de la Croix Saint-Claude. Acceptée à l'unanimité.

Mme JARDINI

H. Dubois

Séance levée 20h10

H. Dubois

J. JARDINI

K.

Latorre

Mr Gaëtan HOUSSIN
10, rue du château
02490 Maissemy
Tel : 06.14.81.71.08.

MAIRIE DE MAISSEMY
Madame le Maire
02490 Maissemy

Ref :
Conseil municipal du 11 juin 2021

Att :
Christine DUBOIS
Regine Michaut

Objet :
Procuration

Madame Le MAIRE ,

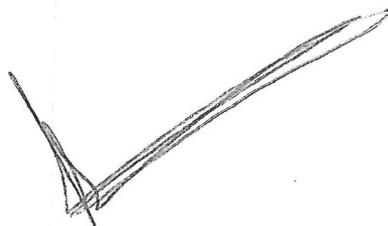
Je fais suite à notre conversation de ce jour relative au conseil municipal de la Commune de Maissemy qui aura lieu ce soir, Vendredi 11 juin 2021.

Je soussigné, Mr Houssin Gaëtan, membre du conseil municipal de la Commune de Maissemy, donne, par la présente, procuration à Madame Catherine DUBOIS en vue des délibérations du conseil, ne pouvant être présent.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

G Houssin

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized 'G' followed by a long horizontal line.

DEPARTEMENT DE L' AISNE
CANTON SAINT-QUENTIN 1
COMMUNE DE MAISSEMY
1, Rue de la Croix St-Claude
02490 MAISSEMY

MAIRIE DE MAISSEMY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RECU PAR LE REPRESENTANT
DE L' ETAT A ST QUENTIN

19 JUL. 2021

SOUS- PREFECTURE
DU CONSEIL



L'an deux mil vingt et un, le onze juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

Date de convocation : 02/06/2021
Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 08
Pouvoir : 2

Présents : Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Roselyne DECROIX, Viviane FATOUX, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Jean-Michel DUPIRE, Freddy LAMOUREUX

Absents excusés : Monsieur Gaëtan HOUSSIN donne une procuration à Madame Catherine DUBOIS et Monsieur Hubert DELALIEU donne une procuration à Monsieur Jean-Michel DUPIRE

Secrétaire de séance : Madame Catherine DUBOIS

Objet : adhésion au service missions temporaires au CDG02

Vu les articles 14 et 25 de la loi du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi du 3 janvier 2001 qui précise les missions du Centre de Gestion,

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Que le législateur a confié au Centre de Gestion la mission de recruter des fonctionnaires ou des contractuels affectés à des missions temporaires.

C'est pourquoi pour pallier les éventuelles absences dans les collectivités, le Maire pourra bien faire appel au service missions temporaires du CDG de l'Aisne.

Le personnel mis à sa disposition exécutera les directives du Maire.

La collectivité rémunérera le service missions temporaires de la façon suivante :

- Le remboursement au CDG 02 du traitement brut de l'agent + les charges sociales patronales. Sont compris notamment le supplément familial, diverses primes et indemnités si l'agent en bénéficie, les congés payés et la cotisation ASSEDIC ; avec :

*Une majoration de 6% pour les contrats supérieurs ou égaux à 3 mois,
Une majoration de 8% pour les contrats inférieurs à 3 mois.*

MAIRIE DE MAISSEMY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

REÇU PAR LE REPRÉSENTANT
DE L'ÉTAT À ST QUENTIN
28 JUIN 2021
SOUS-PRÉFECTURE

Date de convocation : 17/06/2021
Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 08
Pouvoir : 0

Présents : Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Roselyne DECROIX, Viviane FATOUX, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Jean-Michel DUPIRE, Gaëtan HOUSSIN

Absents : Monsieur Freddy LAMOUREUX et Hubert DELALIEU

Secrétaire de séance : Madame Catherine DUBOIS

Objet : curage des fossés « rue de la Croix Saint-Claude et rue des Etangs »

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, une solution pour protéger des inondations connues par le passé la dernière en 2018 le village a été déclaré zone sinistrée les habitations dans le bas de la rue de la Croix Saint-Claude et rue Félice ainsi rue des Etangs ont subi de gros dégâts. Lors de pluies torrentielles, l'eau et la boue ruisselles en torrent vers le centre du village ce qui nécessite un curage profond des fossés qui longent les champs et dirigent l'eau vers les avaloirs. Actuellement l'eau suit la route et arrive directement sur les habitations, les fossés étant comblé de boue et les avaloirs également. Les fossés ayant été conçus il y a 25 ans. Un devis dérasement des accotements et curage des fossés est de nouveau indispensable pour protéger les habitations, des inondations à répétitions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **POUR** à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et sans susdits,
Et ont signé les membres présents,
Pour copies conforme,

Le Maire,

Régine MICHAUT



MAIRIE DE MAISSEMY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le onze juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

Date de convocation : 02/06/2021
Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 08
Pouvoir : 2

Présents : Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Roselyne DECROIX, Viviane FATOUX, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Jean-Michel DUPIRE, Freddy LAMOUREUX

Absents excusés : Monsieur Gaëtan HOUSSIN donne une procuration à Madame Catherine DUBOIS et Monsieur Hubert DELALIEU donne une procuration à Monsieur Jean-Michel DUPIRE

Secrétaire de séance : Madame Catherine DUBOIS

Objet : location voiture Kangoo

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de location de voiture « Kangoo » pour 5 ans entretien compris d'une somme de 291,76€ HT par mois. Cette somme sera imputée au compte 613.

Après en avoir délibéré, le conseil vote **POUR** à l'unanimité des membres présents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **POUR** à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et sans susdits,
Et ont signé les membres présents,
Pour copies conforme,

Le Maire,

Régine MICHAUT



MAIRIE DE MAISSEMY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le onze juin à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de MAISSEMY sur la convocation et sous la présidence de Madame MICHAUT Régine,

Date de convocation : 02/06/2021
Nombre de membres en exercice : 10
Présents : 08
Pouvoir : 2

Présents : Mesdames Régine MICHAUT, Catherine DUBOIS, Karine POURPLANCHE, Roselyne DECROIX, Viviane FATOUX, Marie-Ange SARDINI et Messieurs Jean-Michel DUPIRE, Freddy LAMOUREUX

Absents excusés : Monsieur Gaëtan HOUSSIN donne une procuration à Madame Catherine DUBOIS et Monsieur Hubert DELALIEU donne une procuration à Monsieur Jean-Michel DUPIRE

Secrétaire de séance : Madame Catherine DUBOIS

Objet : nouveaux tarifs de salle des fêtes

Madame le Maire propose au conseil Municipal les nouveaux tarifs de la salle des fêtes

✚ **Salle polyvalente Dominique TREPANT :**

- 180€ pour les résidents (week-end)
- 280€ pour les non résidents (week-end)

Pour une journée en semaine (impossible le vendredi, samedi et dimanche)

- 70€ pour les résidents
- 110€ pour les non-résidents

La salle de la bibliothèque très peu louée sera réservée aux associations et lors des locations, prêtée gratuitement pour mettre les enfants au calme si besoin.

Lors des enterrements de nos maissemiacois : si l'enterrement a lieu à Maissemy (église ou au cimetière) gratuite de location pour une durée de 6 heures.

La salle polyvalente leur sera accessible de 10h à 16h pour une réunion avec la famille ou les amis et connaissances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote **POUR** à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et sans susdits,
Et ont signé les membres présents,
Pour copies conforme,

Le Maire,

Régine MICHAUT

